

Module : Lecture et étude de textes

Niveau : Première année

Cours : La progression thématique

I. La progression thématique

Dans les travaux concernant les notions de cohérence et cohésion, il faut souligner des analyses instruisant comment bien former le texte. Ce qui fonde l'unité du texte est le fait qu'il parle toujours de presque la même chose et s'il ne s'agit pas d'une pure répétition, il faut que le texte n'en refère pas toujours de manière identique. Les textes doivent avancer, c'est-à-dire suivre **les règles de progression**. Chaque nouvelle phrase doit alors d'un côté indiquer le lien sémantique aux phrases qui la précèdent et d'un autre côté apporter une nouvelle information (Vigner, 2004 : 66).

1. Le thème

Le thème peut être considéré comme la base pour la mise en forme du texte du point de vue de contenu. En général, il implique l'intention et la stratégie que l'auteur suit en produisant un texte (Hoffmanová, 1997 : 125). Une suite d'énoncés peut ainsi être définie comme une suite de thèmes (Adam, 2008 : 60).

J. Hoffmanová cite deux fonctions du thème. La **fonction perspective** se manifeste par la hiérarchisation de la sémantique textuelle. Certains éléments sont placés en avant et le texte se développe progressivement. La seconde fonction mentionnée, la **fonction prospective** renvoie à la stratégie de communication de l'auteur (mais aussi le destinataire). Les deux développent le contenu original de leur énoncés, le spécifient mais ils peuvent le modifier, parfois même le quitter et passer à un autre thème (Hoffmanová, 1997 : 125).

Quant à **la continuité thématique**, l'oral accepte des thèmes assez variés. L'écrit est au contraire généralement destiné au développement d'un seul thème (Vandendopre, <http://ruor.uottawa.ca/fr>).

Le thème n'est jamais placé en dehors du texte. Il est souvent formulé ou indiqué d'une façon ou d'une autre à son début, dans son titre. Cependant, le thème parfois résulte de la situation, d'une expérience partagée de l'auteur et le destinataire. Lorsque le

thème n'est pas

explicitement exprimé, le destinataire le constitue lui-même à la base de sa prévision (Hoffmanová, 1997 : 125).

D'après Mathesius, chaque paragraphe doit porter sur un thème de base commun. Néanmoins, il n'est pas nécessaire que le thème de base du paragraphe se manifeste dans chaque phrase. Mais leurs contenus doivent concerner un thème général ou d'en résulter. Lorsque la connexion n'est pas évidente à partir du contenu, il faut d'exprimer le thème verbalement (Daneš, 1985 : 207).

Dans le cadre d'une certaine dynamique textuelle, on parle de **thème** qui est défini comme un groupe portant l'information déjà **connue**, tandis que le **rhème** représente un groupe portant l'information **nouvelle** (Maingueneau, 1991 : 219). Les termes mentionnés ont été développés surtout par *l'École de Prague* mais la terminologie varie selon les écoles. Il existe plusieurs variantes de ces termes : *thème / prédicat, topique / commentaire* (ou *focus*), *présupposé / posé*. La distinction entre les deux vient de la logique classique (Riegel, 2009 : 605).

1.1. La progression à thème constant

Le même **thème** est repris de phrase en phrase le plus souvent sous forme pronominale. Il s'agit de la progression la plus élémentaire :

Exemple : « **Gabriel** entra dans le bar. **Il** s'assit à une table au fond de la salle. **Il** commanda un demi et ouvrit son journal » (Vigner, 2004 :67).

La progression à thème constant se rencontre dans les textes de type narratif (les descriptions d'un personnage) et dans les textes descriptifs (*ibid.*).

1.2. La progression à thèmes dérivés

Le thème de chaque nouvelle phrase représente un élément particulier du thème dominant du texte, de ce que l'on appelle « l'hyperthème » (Vigner, 2004 : 67).

Exemple : « *Deux parties de billard étaient en train. Les garçons ciraient les points ; les joueurs couraient autour des billards encombrés de spectateurs.* » (Riegel, 2009 : 609).

Ce type de progression est utilisé dans les textes descriptifs.

Dans la pratique, ces types de progression sont rarement appliqués séparément. Ils sont le plus souvent mélangés pour satisfaire la focalisation thématique du texte et la manière dont l'auteur tient à assurer sa dynamique (Vigner, 2004 : 67).

1.3. La progression linéaire

Le **thème** d'une première phrase devient le **sous-thème** de la phrase qui suit:

« *Je vais boire un café, tu prends ma place, je reviens dans cinq minutes.* » Il est 7 h 30, Paul L..., le manutentionnaire au centre de tri de la gare Saint-Charles à Marseille, vient de demander à **son copain Noël** (thème 1) de le remplacer. Cinq minutes plus tard, **Noël Guérini** (thème 2 = sous-thème 1), quarante-deux ans, est déchiqueté par l'exposition d'un colis piégé. » (Moirand, 1990 : 48).

2. L'anaphore, la cataphore

Des auteurs des sources linguistiques varient dans la terminologie.

Certains associent les notions d'anaphore et cataphore en un seul concept de la **diaphore**. D'autres les groupent sous la dénomination unique **d'anaphore** (Riegel, 2009 : 612). M.A.K. Halliday et R. Hasan ont même proposé de les appeler également par une seule expression, mais différente - **l'endophore**. Ce terme est le contraire du terme **l'exophore** où la référence d'une expression est fondée sur le contexte situationnel (le deixis) et pas sur le contexte linguistique comme dans le premier cas (Hoffmanová, 1997 : 147). Ces termes mentionnés sont utilisés également par les linguistes tchèques : « endofora, exofora » (*ibid.*).

Outre cette division, D. Maingueneau énumère trois cas qui peuvent se produire, elle ajoute aussi des exemples :

- Le même référent (*Un cheval...il...*)
- Le même signifié (*Le livre de Paul...le mien...*) Le sens de « livre » est ici l'antécédent car il s'agit d'un livre différent)
- Le même signifiant (*Fleur est un beau mot ; il a cinq lettres*) Le pronom reprend ici le sens du « mot » lui-même (Maingueneau, 1994 : 138).

Les discours se réfèrent à de différentes parties de la réalité. Mais pour la construction d'un texte, il est important que certaines expressions, comme elles sont au fur et à mesure mentionnées par l'interlocuteur, sont complètement ou partiellement identiques ou au moins d'une certaine manière liées. Ces relations sont appelées **isotopiques** ou **anaphoriques** (Daneš, 1985 : 198).

En général, des phénomènes **anaphoriques** sont regardés comme « *les relations de reprise d'un élément par un autre dans la chaîne textuelle* » (Maingueneau, 1991 : 222). L'interprétation référentielle de ces expressions alors dépend d'une autre expression qui est présente dans le texte (Riegel, 2009 :610).

En dépit d'une terminologie variée, il est important de bien distinguer les deux notions — l'anaphore et la cataphore.

2.1. L'anaphore

Dans le cas de l'**anaphore**, le mot renvoie à un mot dans la phrase **précédente**, ou bien de certains termes reprennent un élément qui se trouve plus haut dans le texte.

A titre d'exemple, on peut citer S. Poisson-Quinton qui a illustré l'anaphore d'une manière vraiment compréhensible à l'aide d'un conte très connu:

« **Il** était une fois **un roi** très puissant qui avait **une fille** belle comme la jour. **Elle** s'appelait **Rosette** et avait tout juste seize ans.

Un jour, le roi décida que la jeune fille devait se marier. [...] »



Pour être complet, il faut ajouter une autre signification de l'expression **anaphore**. Elle décrit un procédé stylistique, à savoir la reprise du même mot (ou un groupe) tout au début de phrase ou de vers pour créer un effet de parallélisme ou de symétrie (Riegel, 2009 : 612).

En parlant de phénomènes anaphoriques, on utilise généralement l'expression **antécédent**, mais en parlant d'anaphore, il est possible d'employer le terme **anaphorisé** pour le référé et le terme **anaphorisant** pour le référant. (Maingueneau, 1994 : 139).

2.1.1. Les relations anaphoriques

A. L'anaphore pronominale

La **pronominalisation** constitue un cas spécial d'anaphore car par la substitution pronominale, il est possible de prévenir la répétition d'un mot ou d'un tout le groupe nominal. Mais il ne faut pas oublier que les pronoms peuvent aussi remplacer une phrase ou un adjectif.

Différents pronoms substituent leur antécédent, à savoir les pronoms personnels de troisième personne, les démonstratifs, possessifs, relatifs et aussi indéfinis. La substitution peut être effectuée de deux façons :

- **La représentation totale** — le pronom utilisé substitue **totalem**ent son antécédent (on parle de co-référence). Cette représentation s'applique aux pronoms personnels de troisième personne (sauf *en*), aux pronoms démonstratifs et relatifs (*ibid.*, 613) : « *Un pickpocket a profité d'un moment d'inattention du prince Izzat Ayoubi [...], il a délesté le prince de sa montre et de son portefeuille* » (Moirand, 1990 : 11).

• **La représentation partielle** – le pronom ne substitue qu'une partie du groupe nominal. Des pronoms employés sont des possessifs, des démonstratifs, le pronom personnel en et même des indéfinis et des numéraux « Combien de tomates voulez-vous ? J'en veux un kilo ».

Les anaphores pronominales sont dites **fidèles** car elles, en général, ne fournissent aucune nouvelle information de l'antécédent.

B. Les anaphores nominales

Il s'agit des plusieurs formes et relations entre des groupes nominaux anaphoriques et leur anaphorisé. Ces groupes incluent des déterminants définis, notamment des articles définis, déterminants possessifs ou démonstratifs (Riegel, 2009 : 614).

Si dans la répétition du nom ne change que le déterminant, le plus souvent un déterminant indéfini par un déterminant défini, on parle de l'anaphore **fidèle** (*ibid.*) : « [...] *lorsque le vent lui apporta quelque chose : quelque chose de minuscule, d'à peine perceptible, une miette intime, un atome d'odeur et même moins encore, plutôt le pressentiment d'un parfum qu'un parfum réel, [...]. Le parfum était d'une délicatesse [...] »* (Adam, 2008 : 88).

Le fait, quand un groupe nominal est répété à l'aide d'un changement lexical, en d'autres termes, le groupe nominal anaphorique comporte des éléments différents de son anaphorisé, s'appelle l'anaphore **infidèle**. Des cas les plus fréquents sont : un nom propre remplacé par un groupe nominal descriptif contenant un nom commun : « [...] *Émile Zola s'efforça d'appliquer la rigueur scientifique à l'écriture du roman. Ancré dans la France du second Empire, régime que cet écrivain français détestait, [...]* » (larousse.fr), le nom de répétition peut représenter un synonyme (ou équivalent de l'antécédent) ou un hyperonyme de l'expression mentionnée avant (Riegel, 2009 : 614). Concernant les hyperonymes et hyponymes, F. Daneš intitule ces relations comme des relations fondées sur une identité partielle (Daneš, 1985 : 204).

C. **L'anaphore conceptuelle** (résomptive) résume le sens d'une phrase ou de toute une partie d'un texte antérieur (*ibid.*) : « *Une éclipse de soleil interrompt un*

combat entre les Mèdes du roi Cyaxare et les Lydiens du roi Alyatte. Cet événement, considéré comme un signe divin [...] »

D. Les anaphores adjectivales

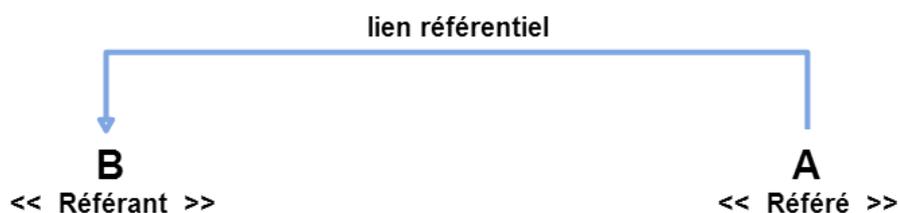
Comme un exemple de l'anaphore adjectivale, on peut citer l'adjectif **tel** renvoyant à une proposition qui le précède. Cet adjectif peut également représenter un groupe nominal : « *Nihiliste est l'homme qui juge que le monde **tel** qu'il est ne devrait pas être, et que le monde **tel** qu'il devrait être n'existe pas* ».

E. Les anaphores verbales

Cette forme de l'anaphore est réalisée par le verbe **faire** traditionnellement avec un pronom complément également anaphorique **le** : « *Claire ne sait pas réparer sa voiture, mais Florence peut **le faire*** ».

2.2. La cataphore

La **cataphore** peut être définie comme la relation entre une unité linguistique et le (une partie du) contexte linguistique postérieur permettant d'identifier le référent de cette unité (*ibid.*, 36). L'expression référentielle n'est alors donnée qu'**a posteriori** et elle représente souvent « un suspens interprétatif » qui est souvent difficile à gérer.



En parlant de la cataphore, on peut utiliser les termes **cataphorisé** pour exprimer l'expression référentielle et le terme **cataphorisant** pour le contraire .

La relation entre les deux n'a pas de nature syntaxique mais il s'agit d'une **relation sémantique** dont la distinction est la suivante :

Le cataphorisé est donné directement et il est lié avec le cataphorisant par une relation métalinguistique : « *Clémence déclare **ceci** : « De faux juges sont proposés à*

l'admiration du monde ».

Références bibliographiques

ADAM, Jean-Michel. *La linguistique textuelle : introduction à l'analyse textuelle des discours*. Paris : A. Colin, DL 2008. 239p. ISBN: 978-2- 200-35338-4.

ADAM, Jean-Michel. *La linguistique textuelle : des genres de discours aux textes*. Paris : Nathan, 1999. 208 p. ISBN 2-09-190840-1.

ADAM, Jean — Michel. *Les textes, types et prototypes : récit, description, argumentation, explication et dialogue*. Paris : Nathan, 2001. 223 p. ISBN 2-09-191167-4.

BAYLON, Christian. *Grammaire systématique de la langue française*. Paris : Nathan : VUEF, impr. 2001. 338 p. IBSN 2-09-191229-8.

CERVONI, Jean. *L'énonciation*. Paris : Presses universitaires de France, 1987. 127 p. ISBN 978-2130401278.

MAINGUENEAU, Dominique. *L'analyse du discours*. Paris : Hachette Supérieur, 1991. 268 p. ISBN 2-01-016907-7.

MAINGUENEAU, Dominique. *Syntaxe du français*. Paris : Hachette, 1994. 159p. ISBN 2-01-144915-4.

MARTINET, André. *Eléments de linguistique générale*. Paris : A. Colin, DL 1991. 221 p. ISBN 2-200-32208-9.

MOIRAND, Sophie. *Une grammaire des textes et des dialogues*. Hachette F.L.E., 1990. 159 p. ISBN 978-2010162657.